

BULLETIN MUNICIPAL SEVIGNACQ MEYRACQ

N° 25 Mai 2022 . Page 1



Le mot du maire

Chers concitoyens

Alors que nous sortons petit à petit de la crise sanitaire qui nous a empêchés pendant 2 longues années, nous allons pouvoir revenir à une vie « normale » malgré la présence d'une autre crise bien plus dramatique, celle-là.

Avant de poursuivre nous aurons une pensée pour le peuple Ukrainien qui malheureusement doit faire face à une guerre qui a des conséquences humaines, économiques et financières avec des répercussions sur nous tous. Notre commune comme bien d'autres a été sollicitée par les services de l'Etat en matière d'accueil de familles Ukrainiennes ; certains d'entre vous se sont portés volontaires pour accueillir femmes et enfants fuyant les combats. A ce jour nous n'avons pas recensé de demande d'accueil sur notre commune.

Je poursuivrai avec des remerciements ; je voulais mettre en avant notre agent recenseur qui a fait un travail considérable pour récupérer les documents distribués à chaque administré et avec l'aide de notre secrétaire, en extraire les données ; la possibilité de 2 modes de recensement ayant compliqué la tâche. Je souhaitais vivement les remercier ainsi qu'à vous toutes et tous qui avez bien voulu concourir à la réussite de ce recensement démographique.

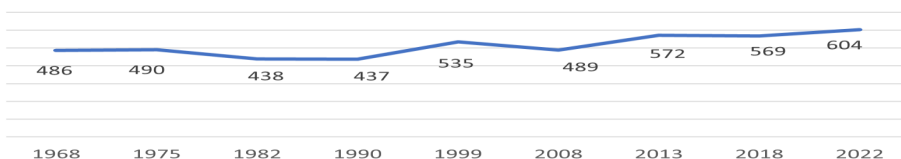
Parmi les différents articles développés dans cet édito il en est un qui retiendra votre attention : le vote du budget et le maintien des taux de la taxe foncière. Nous traitons également du devenir de notre « Maison de retraite » (EHPAD), accueillons avec un énorme plaisir les nouveaux nés, les jeunes mariés et les nouveaux installés.

Enfin nous allons reprendre le chemin des festivités, tant attendues, avec le retour de nos fêtes patronales, le 1^{er} Week end du mois de Juillet. Pour l'occasion nous avons décidé d'inaugurer les travaux effectués autour de la salle de sports (nouveaux vestiaires, salle de convivialité, salle de réception) le samedi 2 Juillet à 10h30. Vous êtes cordialement invités à partager ce moment festif et vous demandons de vous inscrire pour organiser cette fête au mieux.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de passer un bel été, et espérons vous retrouver nombreux, très prochainement. Bien chaleureusement,

Monique Moulat

Evolution de la population de 1968 à 2022



DATES À RETENIR

12 & 19 juin, élections législatives

2 juillet 10h30, inauguration des nouvelles salles

2 & 3 juillet, fête patronale

15 juillet, marché des producteurs

Etat civil 2021 page 2

Le 2 juillet page 3

Inauguration
Fête patronale

Budget 2022 pages 4&5

Travaux pages 6 & 7

Eclairage place de l'Europe
Voirie

Forêt communale

Ossau Hand Ball Club page 8

Les thermes des bains de Secours page 8

Elections page 9

Devenir d'Argelas p.10&11

Infos pratiques page 12

Locations des salles
Votre mairie, vos élus

NAISSANCES

2021, c'est ton année



Le 27 septembre Leïana OUSTRIC



Le 3 octobre Lilou VIDAL



Le 17 août Hugo LASSALE



Le 15 décembre Basile FAUCIE



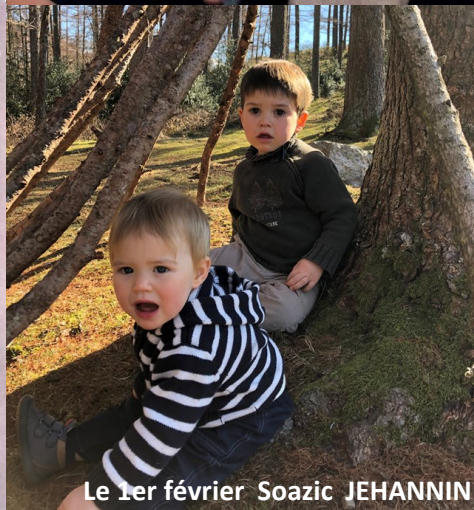
Le 3 décembre Abel PAROIX

MARIAGES

Le 27 août , Antoine DE GARNIER DES GARETS
& Madeleine DUTHEIL DE LA ROCHERE



Le 7 juin, Jean SOUST &
Valérie MOALIGOU



Le 1er février Soazic JEHANNIN



PACS Enzo DUFORT &
Jessy PAQUOT

DECES

Jean BAYLOU le 8 juin (maison de retraite)

Alain BENARD le 20 février (maison de retraite)

Catherine CARASSOU le 12 janvier (maison de retraite)

Mathieu COMMENDES le 1er octobre (maison de retraite)

Marie France ESCAFFRE le 23 avril (maison de retraite)

Mirèn GERBAUD le 4 juin (maison de retraite)

Daniele GESTWA le 18 janvier

Marie KASTNER le 2 mars (maison de retraite)

Gilberte LACOUÉ CHAROT le 8 décembre (maison de retraite)

Raymonde PAPUY le 6 octobre (maison de retraite)

Renée PEYROT le 10 février (maison de retraite)

Jean SERRAT le 19 avril

Nicolas WEIDER le 13 septembre

Le 2 juillet, inauguration et fête

Invitation à l'inauguration des nouveaux locaux Place de l'Europe samedi 2 juillet à 10h30

Madame le Maire et le Conseil Municipal sont heureux de vous inviter à l'inauguration officielle, tant attendue (car tant reportée en raison de la crise sanitaire depuis 2 ans) des nouveaux vestiaires de la salle des sports et des salles de réception et de convivialité à l'issue de laquelle un apéritif déjeunatoire sera offert à tous les Sévignacquais samedi 2 juillet à 10h30, en préambule des manifestations de la fête du bourg ! Afin de prévoir l'approvisionnement de l'apéritif, merci de vous inscrire



S'inscrire avec ce bulletin d'inscription à retourner à la mairie **avant le 15 juin** ou en téléphonant au 05 59 05 63 40 ou par message électronique à cette adresse : Sevignacq-Meyracq@wanadoo.fr

Famille (Nom et prénom) :

Nombre de personnes :

Inauguration des salles de réception

De nombreuses entreprises locales ont mis en œuvre leurs talents, depuis le mois de 2019 pour une réception des travaux le 24 juillet 2020.



Fête patronale

Repas du samedi 02 juillet 2022 à 20h00

Pour une question d'organisation, inscrivez-vous avant le **20 juin 2022** auprès de :

Josselin PAQUOT (06.83.36.31.65)

94 place de l'Europe

Louis VERMOTE (06.09.46.70.06)

180 chemin Esponnères

Menu proposé

Apéritif : Sangria / Punch

Entrée : Tarte au chèvre et poireaux

Plat : Confit de porcelet au thym et gratin

Fromage du Pays / salade

Fondant au chocolat crème anglaise

Café et vin compris dans le menu

*MENU Enfant : Assiette composée / poulet rôti gratin / dessert

Prix du repas : 16€

Prix du repas enfants (jusqu'à 10 ans) : 10€

Les jeunes du Comité des fêtes espèrent que vous serez des leurs pour passer, enfin, une bonne soirée ensemble.

Après deux ans sans fêtes les jeunes du comité vous proposent un programme pour 2 jours :

Samedi 02 Juillet 2022

13h30 : Concours de Pétanque

18h00 : Messe

19h00 : Apéritif offert par le comité

20h00 : Repas proposé par le **traiteur Loustalot** et animé par **La Pitchouri**

00h00 : Bal animé par **La Pitchouri**

Dimanche 03 Juillet 2022

08h00 : Aubade avec le « **Cuyala d'Aüssaü** »

12h00 : Dépôt de gerbe au monument aux morts

12h30 : Apéritif offert par le comité des fêtes et animé par la banda Los Compañeros

Résultats 2021

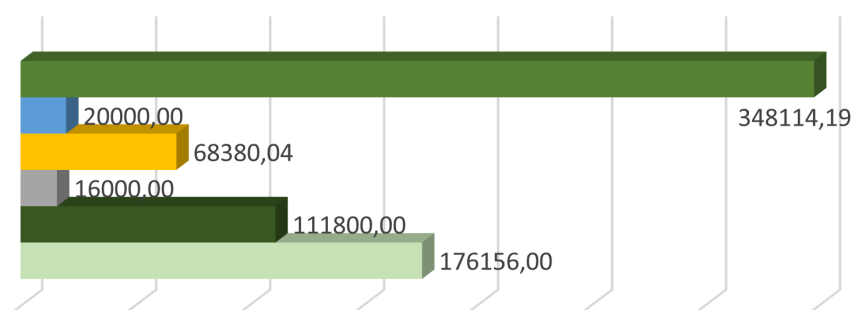
L'excédent de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2021 de 498 647.81€ a été affecté

- Pour le besoin de financement de l'investissement pour 180 088.58€
- Pour le fonctionnement à hauteur de 318 559.23€

Section de fonctionnement : 740 450€

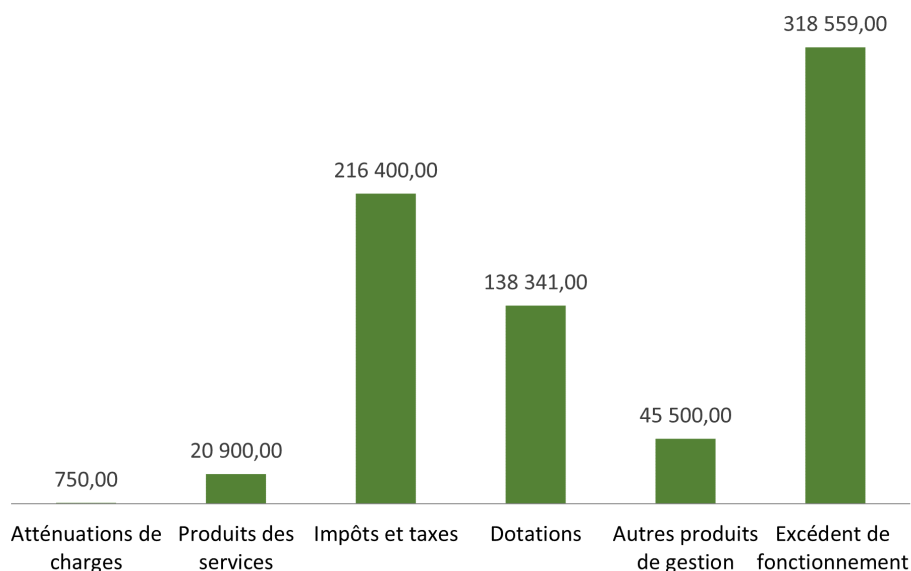
Section d'investissement : 540 902.77€

Dépenses de fonctionnement 2022



- Virement à la section d'investissement
- Charges financières
- Autres charges de gestion courante
- Atténuations de produits
- Charges de personnel et frais assimilés
- Charges à caractère général

Recettes de fonctionnement 2022



Impôts locaux

Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux des taxes foncières (9% et 34,60%)

La taxe d'habitation n'est plus perçue par les collectivités locales mais par l'Etat. Elle **sera maintenue pour les résidences secondaires**. Son taux est figé à 17.93% .

Afin de compenser cette perte de ressources (93 241€ en 2020 pour Sévignacq-Meyracq), les communes se voient attribuer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (13,47% pour le département des Pyrénées-Atlantiques) soit un produit de 58 022€ en 2020 pour notre commune .

Ainsi, le taux communal des taxes foncières intègre depuis l'an dernier le taux départemental. Les deux taux, communal et départemental ayant fusionné , les chiffres portés sur notre avis d'imposition sont de :

22,47% pour le foncier bâti (= 9% communal + 13,47% départemental)

34.60% pour le foncier non bâti

Notre commune étant sous-compensée par ce transfert de recette, une allocation compensatrice lui est versée par l'État à hauteur du produit perdu.

Budget de l'investissement

Les dépenses d'investissement de

l'exercice 2021 restant à réaliser sur 2022 s'élèvent à 29 026€. Ces dépenses concernent notamment la facturation de l'éclairage place de l'Europe et l'accessibilité de la mairie.

Pour l'exercice 2022, les principaux projets d'investissement se porteront sur

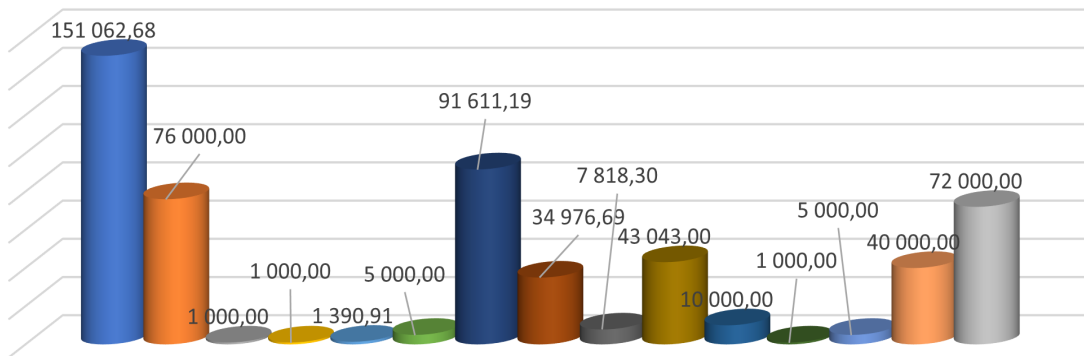
- Rénovation du pignon sud de la salle de sports (43 043€)
- des travaux de voirie (91 611€)
- Une réserve pour la réhabilitation de l'ancienne école (40 000€)
- Une réserve pour la réhabilitation de la maison de retraite Argelas (72 000€)

La capital des emprunts à rembourser est de 76 000€.

L'emprunt de 286 000€ à court terme contracté pour la construction des salles et la réhabilitation des vestiaires de la salle de sports a été remboursé en 2021.

Les dernières subventions accordées pour le programme de la salle polyvalente ont été versées en 2021 : DSIL, DETR, Département .La subvention de 7525.16€ de la Région était dédiée à la restauration de l'escalier de l'église.

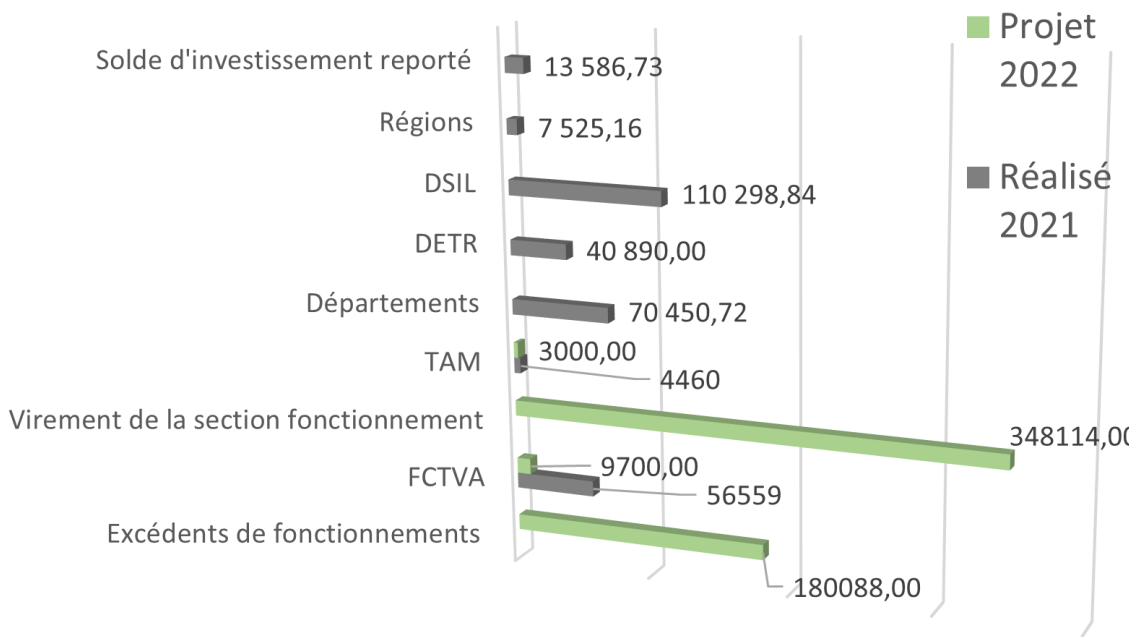
Dépenses d'investissement 2022



- Solde d'investissement reporté
- Emprunts
- Dépôts
- Documents d'urbanisme
- Bois et forêts
- Réfection croix église
- Travaux de voirie
- Aménagement espaces extérieurs
- Accessibilité des bâtiments
- Rénovation Salle Polyvalente
- Défense contre l'incendie
- Téléphonie en VoIP
- Cimetière (colombarium)
- Réhabilitation Ancienne Ecole
- Réhabilitation Argelas

Les dépenses d'investissement nouvelles hors déficit reporté (151 062.68€) et remboursement d'emprunt (76 000€) se chiffrent à 284 814€

Recettes d'investissement réalisées en 2021 et prévues en 2022





Réfection de l'éclairage de la place de l'Europe

L'éclairage de la place de l'Europe était vétuste. Datant de la construction de la place en 1989, les candélabres obsolètes n'étaient plus réparables. Une rénovation s'imposait pour baisser la consommation d'énergie et garantir le confort et la sécurité des usagers de cet espace. Des lampadaires basse consommation ont remplacé les globes qui diffusaient un halot orange vers le ciel. Pour faire un premier pas vers la réduction de la pollution lumineuse, l'intensité de l'éclairage est réduite entre 23h et 6h.

A cette opération de rénovation ont été adjoints la création d'un éclairage sur le parking de la mairie pour améliorer l'accessibilité en période nocturne, et le remplacement d'un candélabre accidenté chemin Esponnières.

Ces travaux ont été intégrés aux programmes « rénovation d'électrification rurale 2020 et 2021 » gérés par le Syndicat Départemental d'Electrification des Pyrénées-Atlantiques. Ces chantiers ont été menés par le maître d'œuvre CETRA et exécutés par la CEGELEC. Le coût prévisionnel pour la commune, après déduction de la participation du Département et de la récupération de la TVA sera de 19 800€.

Emplois partiels sur la voirie réalisés par des conseillers municipaux

Samedi 13 avril, une équipe composée de cinq membres du conseil municipal et de Jean-Pierre Cazalet est intervenue sur nos routes communales pour en boucher les nids-de-poule apparus depuis la dernière intervention.

C'est environ 3 tonnes d'enrobé à froid qui ont ainsi été utilisées principalement sur les chemins Lannot, Laguangue, Lasgraves et Vignalats. Une intervention est prévue chemin Grabot.

Un grand merci à nos conseillers pour leur implication ainsi qu'à l'entreprise Cazalet pour avoir généreusement contribué à cette intervention en prenant en charge le transport de l'enrobé.

Grand merci aussi à Sylvain LASSALLE qui a implanté les 4 balises signalant le pont refait sur le chemin des Bains de Secours.



Chemin Lannot



Chemin Lannot



Chemin Laguangué



La forêt de Sévignacq-Meyracq

Par Simon BOUCHET, agent patrimonial de l'ONF

La forêt communale de Sévignacq-Meyracq est une forêt publique gérée par l'Office National des Forêts (ONF). **Sa surface est de 48,52 hectares.**

Cette dernière est protégée par le code forestier. De plus, elle est encadrée par un document de gestion durable, appelé « Aménagement Forestier ». Ce dernier prévoit sur une durée de 20 ans, les coupes et travaux de renouvellement prévus (régénération naturelle, plantation). Ce document cadre validé par un arrêté préfectoral et par les ministères de tutelle de l'ONF (écologie et agriculture), prend aussi en compte les notions d'accueil du public et d'environnement. La santé des forêts est aussi prise en compte (impact des espèces invasives et du réchauffement climatique sur le massif forestier). Ce document est accessible au public (site internet ONF) et à la mairie de Sévignacq-Meyracq.

Temps fort sur votre forêt :

Au sein de la parcelle 5, une éclaircie de pin laricio de Corse (espèce sensible aux maladies et attaques d'insectes), a été réalisée au profit d'espèces locales à forte valeur environnementale (érable sycomore, tilleuls, fruitiers forestiers...) qui ont colonisées naturellement le sous-bois.

La piste principale du bois de ce massif forestier est référencée comme chemin de randonnée et piste VTT. Une coupe de bordure a donc était réalisée pour retirer les arbres malades ou morts présentant un danger pour les usagers.

Important : Dans le respect de la gestion durable de la forêt, la récolte des arbres n'a pas dépassé 20% du volume de bois présent sur la parcelle. Le bois de votre forêt est donc une ressource durable et locale (bois de chauffage, bois de construction et d'ameublement...).



Dans le cadre du partenariat entre l'ONF et la commune, les enfants de l'école accompagnés du techniciens forestier et des enseignants vont découvrir la forêt communale.

Au programme :

- Le travail des techniciens de l'ONF (thématique de la gestion durable)
- La découverte des arbres de la forêt
- La recherche d'empreintes des animaux forestiers
- Le renouvellement de la forêt ; les enfants planteront des plants de chênes sur la parcelle n° 4



L'OSSAU HAND BALL CLUB

Le mot du bureau,

L'Ossau HBC est né en 2015 de la fusion des clubs de Laruns, Arudy et Sévignacq-Meyracq, afin de proposer du handball pour tous et à tous les niveaux. La volonté des dirigeants et le soutien des institutions ont permis l'émergence d'une entité maintenant pérenne. **Après deux années difficiles dues au contexte sanitaire**, la saison sportive actuelle a bien redémarré, nous permettant de profiter pleinement des nouveaux équipements du site de Sévignacq. Nous tenions à saluer la collectivité et les élus pour la mise à disposition d'un lieu fonctionnel et que nous allons pouvoir, de nouveau, faire vivre au rythme de notre belle vallée. **Fort de 245 licenciés, d'une école de hand de plus de 50 enfants, d'une équipe hand-adaptée, et de nos 17 équipes engagées en compétition**, nous pouvons être satisfaits et optimistes pour l'avenir.

Merci au foyer de vie pour leur confiance en nous.

Merci au conseil municipal pour son implication et disponibilité.
Merci aux villageois pour leur soutien.



DU NOUVEAU AUX BAINS DE SECOURS

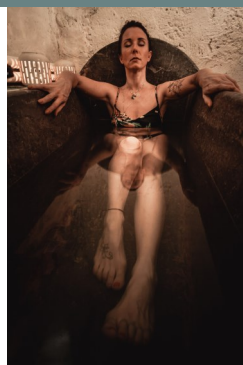


« La maison » des Bains de Secours.

Le Centre de Bien-Être des Bains de Secours et les chambres d'hôtes « Les sources » ont été récemment repris en gérance par un jeune couple attachant et dynamique, très attaché à

apporter au curiste plus qu'une prestation thermique : massages sur mesure, hammam traditionnel, yoga, label bio, bientôt « bains nordiques » et sauna, sont proposés avec le sourire et véritablement la main sur le cœur, dans un esprit de partage à tout niveau. Le parti-pris des produits bio et le fait de travailler avec des entreprises locales aussi bien pour la blanchisserie que pour la petite restauration, l'organisation de séjours complets, ou avec des artistes du coin pour les expos qui décorent le salon de détente des chambres d'hôtes, est un garant de cet état d'esprit. Et c'est bien ce qu'on ressent quand on arrive au fond du vallon verdoyant arrosé par le Houndarnas : le temps y est comme entre parenthèse et le lâcher-prise s'offre instantanément au curieux comme à l'adepte des bienfaits des thermes. Jacques JACOBS, l'Afrikaner éclectique et Noëlle MICHEL, l'analyste financière d'origine paloise, reconvertie en prof de yoga Sivananda, ont d'abord rénové les cinq chambres d'hôtes dans l'ancienne maison thermique, en faisant un cocon intimiste, puis ils ont repris la gérance des thermes, assurant eux-mêmes les massages, avec quatre autres massothérapeutes, tous amoureux d'un site naturel « magique », qui mérite un petit rappel historique et biologique.

Un peu d'histoire : Il est probable que les hommes préhistoriques aient connu les bienfaits des eaux des Bains de Secours et a fortiori les gallo-romains. On sait qu'au 17^e siècle le lieu portait le même nom que les habitants de la ferme voisine, les « Soucours », patronyme certainement lié aux avantages



procurés par les sources -secourables ! Les « Sallenave » (ancêtres des actuels propriétaires, les « Paroix ») ont hérité des terres, et la « maison thermique » fut construite en 1787 par Jean Sallenave. On parle pourtant dès 1750 des « Bains de Secours » comme d'un petit établissement aux eaux miraculeuses. A la suite d'un incendie, les baignoires actuelles en marbre d'Arudy sont

installées en 1866 : jusqu'à ce que les lois sur le thermalisme ne permettent plus aux petites exploitations de porter le nom de « thermes », les habitants des environs, ceux de Nay et de Pau bénéficiaient de plus de 2000 bains par an, et emportaient pour des soins « à domicile » quelques 5000 bouteilles d'eau salvatrices.

Un peu de chimie biologique : Deux sources alimentent les Bains de Secours. L'une ferrugineuse apporte ses bienfaits pour apaiser les articulations, les rhumatismes ou les problèmes gynécologiques. L'autre sulfureuse soigne dermatoses et voies respiratoires. Celle-ci est un mystère dont nous suivrons les tentatives de résolution par les experts de l'université de Pau : cette eau contient en effet une substance gélatineuse, la barégine riche en bactéries aux vertus anti-inflammatoires et cicatrisantes qui disparaît par intermittence. Mais cette enquête fera l'objet d'un prochain article !

Souhaitons la bienvenue et le succès à ce jeune couple sympathique, imaginatif, professionnel et volontaire, qui a choisi notre village comme lieu de vie...et de bien-être !



Centre de Bien-Être :
06 22 98 04 10,
www.bien-etre-ossau64.com
Chambres d'hôtes :
06 20 15 04 49,
chambres_dhotes_les_sources

Yoga : www.noevati-yoga.fr

RESULTATS DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

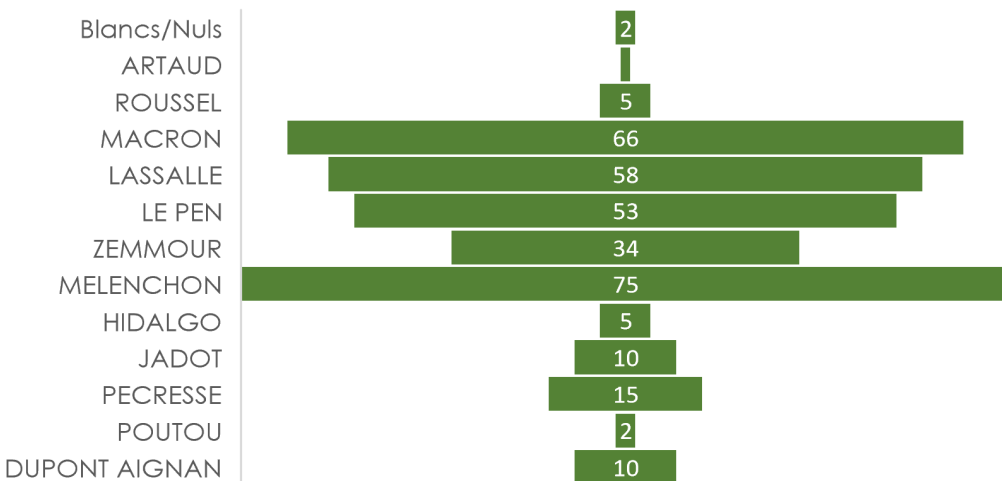
Après l'élection présidentielle dont vous pouvez voir les résultats locaux et nationaux nous allons élire nos députés .

N'oubliez pas d'aller voter pour les législatives!

**DIMANCHE 12 JUIN et
DIMANCHE 19 JUIN**

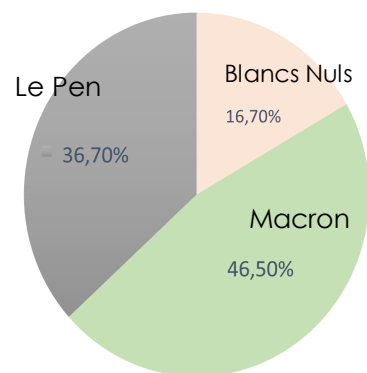


Résultat du 1er tour



Le nombre d'électeurs inscrits pour les 2 tours étaient de 429.
Au 1er tour 336 électeurs sont venus voter et au 2e tour 329.
Au 1er tour , 2 votes étaient nuls et au 2e tour 55.

Elections présidentielles - Résultat du 2e tour Séguinacq Meyracq



RESULTAT DU 2e tour	INSCRITS	ABSTENTION	VOTANTS	EXPRIMES	Blancs/Nuls	MACRON	LE PEN
SEGUINACQ-MEYRACQ	429	100	329	274	55	153	121
% par rapport aux inscrits		23,31%	76,69%	63,87%	12,82%	35,66%	28,20%
% par rapport aux votants				83,28%	16,70%	46,50%	36,70%
% par rapport aux exprimés						56%	44%
France (Source: Le Monde)	48 800 000						
% par rapport aux inscrits		28,01%	71,99%			38,50%	27,30%
% par rapport aux votants					6,50%	54,70%	38,80%
%par rapport aux exprimés						58,54%	41,46%



Avant de parler du projet de requalification de notre EHPAD, faisons un bref historique de ce lieu et reprenons quelques dates clés



1967 : existence d'une maison de vacances pour personnes âgées. Cette structure bénéficiait d'un conventionnement avec la caisse régionale d'assurance

maladie d'Aquitaine. Cet établissement s'intégrait dans la politique gériatrique menée par l'organisme gestionnaire, l'entraide sociale des Pyrénées Atlantiques.

1989 : la commune fait l'acquisition des bâtiments d'Argelas, signe cette même année un bail à construction avec la société paloise d'HLM, aujourd'hui DOMOFRANCE, qui réalise en 1991 d'importants travaux de rénovation : l'EHPAD Argelas voit le jour.

2005 : la commune acquiert diverses parcelles de terres non construites dont les parcelles 600 et 601 d'une surface de 8300 m². Ce terrain situé dans la continuité de la MDRA, avec une exposition au Sud, Sud-Ouest et une vue sur le Pic du Midi d'Ossau, en fait un lieu de repos idéal.

2013 le Préfet menace de fermeture l'établissement si des travaux de mise en sécurité n'étaient pas engagés rapidement (travaux effectués début 2015 avec la participation du département et 10 communes de l'ancien canton d'Arudy) .

2017 : la commune propose le terrain acquis en 2005, pour la construction de l'EHPAD de 62 places+2. Quatre autres communes se sont positionnées et c'est 1 terrain de plus d'1 hectare situé sur Louvie-Juzon qui a eu la préférence de la majorité des élus communautaires.

A compter de cette date je n'ai eu de cesse de dire que notre commune souhaitait porter un projet

d'accueil pour personnes âgées autonomes en lieu et place de notre Maison médicalisée actuelle.

Pourquoi Sévignacq-Meyracq ne peut-il pas conserver cet EHPAD ? Outre les travaux de mise en sécurité réalisés et nécessaires pour « la bonne vie » de nos résidents et employés de la structure, une mise en conformité devenue nécessaire s'impose.

QUEL ETABLISSEMENT EN LIEU ET PLACE DE L'EHPAD ARGELAS ? Lors de la séance du 15 octobre 2021, le conseil municipal a délibéré comme suit : « la gestion des établissements d'hébergement pour personnes âgées ainsi que la gestion et la création de nouveaux services à vocation intercommunale à destinations des personnes âgées figure parmi les compétences supplémentaires dans les statuts de la Communauté des Communes de la Vallée d'Ossau (CCVO), concernant l'action sociale d'intérêt communautaire »

A ce titre, la CCVO porte le projet de construction d'un nouvel EHPAG de 62 lits plus 2 lits d'hébergement temporaire sur la territoire de la commune de Louvie-Juzon, regroupant les deux établissements actuellement existants : l'EHPAD Estbère à Laruns (32 places) et l'EHPAD Argelas à Sévignacq-Meyracq (30 places) en réponse aux sollicitations des autorités compétentes que sont le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine ; l'exploitation de ce nouvel établissement est prévue pour 2024.

Concernant la structure d'Argelas, ses murs, propriété communale de Sévignacq, sont gérés selon bail à construction, par la Société Domofrance (anciennement Habitelem), organisme de logement social, jusqu'au 30 septembre 2025. Au terme de ce bail, les locaux seront restitués à la commune.

Dès l'initiative du projet d'un nouvel EHPAD en 2017, la Commune de Sévignacq-Meyracq entamait une réflexion sur le devenir de la structure d'Argelas. Début 2020, Madame le Maire rencontrait la SEPA (société d'économie mixte locale) qui proposait d'initier une réflexion opérationnelle sur le devenir des locaux d'Argelas dont le rendu a ensuite été produit début 2021 en Communauté des Communes et qui envisageait un projet plurifonctionnel incluant des logements pour personnes âgées et handicapées autonomes.

REQUALIFICATION DE L'EHPAD ARGELAS

Par la délibération 2020-52 du 27 novembre 2020, relative à la motion sur l'accueil des personnes âgées en Vallée d'Ossau, le Conseil municipal réaffirmait sa volonté de « réhabiliter l'EHPAD d'Argelas en lieu d'accueil partagé pour personnes âgées et porteuses de handicap (EHPA) **Le constat est fait qu'à ce jour, le territoire de la Vallée d'Ossau n'est doté d'aucun équipement susceptible d'accueillir des personnes âgées ou handicapées autonomes, proposant logements privatifs, services et espaces communs partagés par les résidents.**

Les bâtiments composant la structure d'Argelas présentent un fort potentiel pour accueillir ce type d'établissement : la Commune dispose en effet d'une infrastructure préexistante d'environ 1000 m2 habitables, à adapter au nouveau besoin, positionnée sur un terrain de plus d'un hectare, incluant un parc arboré, identifié au PLU en zone UBs, à vocation sociale ou de santé, ouvrant des possibilités de développement futur (constructions de plain-pied, etc...), à proximité de la Commune d'Arudy et de sa maison de santé pluriprofessionnelle, du futur EHPAD de la Vallée d'Ossau à Louvie-Juzon.

L'acquisition récente par la collectivité de la parcelle des anciennes serres, située en contrebas du terrain d'Argelas a permis l'édification d'un parc de stationnement et permettra l'ouverture d'un nouvel accès à l'établissement.

La Commune de Sévignacq-Meyracq ne disposant pas actuellement de la compétence pour porter ce projet, celui-ci entrant dans les compétences exercées par la Communauté de Communes au titre de l'action sociale d'intérêt communautaire, il est par conséquent proposé au Conseil Municipal :

- de se positionner pour la réhabilitation de l'établissement Argelas en une résidence autonomie, habitat social, destinée à l'accueil des personnes âgées et ou handicapées autonomes ;
- De charger le Maire, d'entreprendre les démarches nécessaires, en concertation avec la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, afin que le projet puisse être porté et géré par la Commune de Sévignacq-Meyracq.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote pour à l'unanimité.



A l'issue, un groupe de travail a été constitué, composé de 5 membres du CM, de 3 membres non élus, d'un membre représentant les PEP 64(foyer de vie), le Département, l'office 64, deux représentants de la communauté de commune et ainsi, préparer d'ores et déjà, la requalification de cet établissement.

Une première réunion doit avoir lieu ce mois de mai, le 18, avec pour objectif, faire un état des lieux de l'existant.

Nous pensions vous réunir ce 1^{er} trimestre 2022 comme annoncé sur notre précédent journal municipal ; c'était sans compter sur les absences liées à la crise sanitaire avec des cas positifs ici et là, nous empêchant d'avancer comme souhaité.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés en organisant une réunion publique et ainsi recueillir vos avis ; nous l'espérons dès la rentrée ?



Mise à disposition des salles communales

Salle de réception	1/2 journée Soirée semaine	Journée semaine	Week-end	Semaine	31 décembre
Professionnels, habitants hors commune	200€	300€	800€	1200€	600€
Association communale			150€		
Association extérieure			350€	1200€	
Habitant		75€	150€		150€

Le 28 mai dernier, le conseil municipal a fixé les modalités d'occupation des salles communales.		Journée ou soirée	Stage semaine été	Cautions salles : 1000€ Frais de nettoyage : 250€
	Salle de convivialité	50€		Mise à disposition gratuite
	Foyer rural	50€		3 fois par an pour les associations communales à but non lucratif
	Salle de sports		100€	à l'occasion d'obsèques pour les habitants

Votre mairie

Téléphone : 05 59 05 63 40

Téléphone astreinte : 07 77 04 75 85

Adresse de messagerie :

sevignacq-meyracq@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 14h à 17h30, mardi, jeudi, vendredi de 9h15 à 12h30, 14h à 17h30.

Site internet

www.sevignacq-meyracq-mairie.fr

Vos élus

Pour tout problème

Monique Moulat : 05 59 05 82 74

06 67 00 71 04

Christine Paquot : 06 50 93 65 84

Pour des interventions sur les bâtiments publics ou la voirie

J.Pierre Bonnasserre : 06 98 41 39 40

Pour des interventions sur l'éclairage public

Franck Carrère : 06 16 71 00 45

Adresses et téléphones utiles

Pompiers : 18 / Gendarmerie: 17

Samu : 15. Secours pour l'international : 112

EDF : 0810 333 364

La Poste d'Arudy : 05 59 05 99 00

Vol de carte bancaire : 08 92 69 08 80

Collecte des déchets

⇒ Collecte des ordures ménagères le jeudi

⇒ Collecte du tri sélectif le mercredi,

1 semaine sur 2, les semaines paires.

Ouverture de la déchetterie de Louvie-Juzon

Lundi, Mardi, Jeudi et Samedi : 14h00 à 18h00

Mercredi, Vendredi et Samedi : 10h00 à 12h00

Ecole de Sévignacq-Meyracq

Ecole : 05 59 05 81 78 Garderie : 05 59 05 49 59

Cantine : 05 59 05 95 28

Ecole de Ste Colome : 05 59 05 68 61

Communauté des Communes

de la Vallée d'Ossau : 05 59 05 66 77

Crèche de Louvie-Juzon : 05 59 27 67 94

Transport à la demande : 0 800 64 24 64
(réserver la veille avant 17h)

Portage des repas à domicile : 05 59 05 95 52

Rénovation énergétique de l'habitat :

05 59 05 95 53

SOBEP : urgences 24h/24h : 0 810 823 823

GAZ : urgence et dépannage 24h/24, 7j/7 :